



Le droit du musulman sur le musulman consiste en six points : Lorsque tu le rencontres, salue-le ; lorsqu'il t'invite, répond à son invitation ; lorsqu'il te demande conseil, conseille-le ; lorsqu'il éternue, invoque la miséricorde d'Allah en sa faveur ; lorsqu'il est malade, visite-le ; et lorsqu'il meurt, suis son convoi funéraire.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Le droit du musulman sur le musulman consiste en six points : Lorsque tu le rencontres, salue-le ; lorsqu'il t'invite, répond à son invitation ; lorsqu'il te demande conseil, conseille-le ; lorsqu'il éternue, invoque la miséricorde d'Allah en sa faveur ; lorsqu'il est malade, visite-le ; et lorsqu'il meurt, suis son convoi funéraire. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

L'Islam est la religion de l'amour, de l'affection et de la fraternité, elle y incite et y encourage. Voilà pourquoi elle a prescrit tout ce qui peut aider à réaliser ces nobles objectifs. Parmi ceux-ci, il y a l'accomplissement des devoirs sociétaux entre les musulmans tels que : propager le salut, répondre à l'invitation, prodiguer le bon conseil lorsqu'on est sollicité, invoquer Allah pour celui qui éternue, visiter le malade et suivre le convoi funéraire.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5343>

